



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-13

Séance du 18/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent(s) : 4

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Rémi MALO.

Etaient présents : Rémi MALO, Nadège FRANCOIS, Jean-Pierre BANCTEL, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Véronique MOREL, Bérénice GAND, Julien MERVILLE, Fabien LEROY, Lucie GOULET et Maryvonne QUEMION formant la majorité des membres en exercice,

Pouvoirs : Dominique CAPRON donne pouvoir à Jean-Pierre BANCTEL
Cyrille GUILLEMARD donne pouvoir à Bérénice GAND

Absentes excusées : Caroline TOUTAIN et Sophie COMONT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Nadège FRANCOIS

Convention Ludisports 76 Année scolaire 2025-2026

Date de convocation
10/06/2025

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il souhaite reconduire pour l'année scolaire 2025-2026 le dispositif Ludisports.

Le Département de Seine Maritime propose depuis 2005 une action d'initiation aux différents sports collectifs et individuels des communes rurales à destination des élèves de primaire. Dans le cadre du partenariat avec le Département, il est convenu par adhésion au dispositif que la communauté urbaine le Havre Seine Métropole prend à sa charge la coordination, la gestion et la rémunération du personnel sur les lieux des activités, l'achat et le renouvellement du matériel de sports....

Pour cela, il est nécessaire d'établir une convention d'usage portant sur la mise en place du dispositif Ludisports par la communauté urbaine le Havre Seine Métropole, au profit de la commune.

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits.

Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,
Rémi MALO

